

## **Plaidoyer du BICE pour des solutions durables en faveur des enfants fuyant les conflits et les persécutions**

**Date :** 9 novembre 2015



### **Obligation internationale de protéger et appel à la responsabilité**

La situation des personnes contraintes de fuir les conflits et la persécution dans leur pays et cherchant refuge en Europe occupe l'espace médiatique de manière croissante depuis des mois.

Le BICE souhaite se placer au-delà des prises de position contradictoires sur le sujet : la déclaration diffusée aujourd'hui vise, avant toute chose, à souligner les obligations internationales que les Etats d'Europe ont souscrites, et les traités afférents à ces obligations. **Nombre de débats actuels n'ont en fait pas lieu d'être, au regard du droit et de la loi, ce que nous tenons ici à rappeler avec force.**

Concernant les mineurs, dont le BICE se préoccupe prioritairement, la déclaration insiste également sur le fait que les obligations conventionnelles des Etats se doublent d'un **devoir de diligence pour tous les enfants et adolescents, pourvus ou non de documents légaux, accompagnés ou non.**

A l'heure où les débats prennent parfois le pas sur les faits, il nous semble donc essentiel de réaffirmer les principes qui devraient guider toute décision sur ce sujet crucial, qui n'a rien d'un phénomène de courte durée, et dont les conséquences s'inscriront sur toutes les années à venir.

## **37 organisations signataires du monde entier**

37 organisations membres du réseau BICE, issues de 18 pays du monde entier et engagées à ses côtés pour le respect des droits et de la dignité des enfants, ont joint leur voix à cette déclaration en la co-signant. Nous vous invitons à découvrir ce texte et ses signataires, parmi lesquels de grandes organisations internationales, puis à le diffuser le plus largement possible afin de multiplier son écho.